



## **Texte Action CA Académique de juillet 2017**

### **Contexte national**

Ce contexte est préoccupant en terme de démocratie et de droits et libertés, notamment par la volonté de recourir aux ordonnances, d'introduire l'état d'urgence dans le droit commun, de réduire le nombre de parlementaires et de renforcer encore le pouvoir exécutif.

Les réformes annoncées et confirmées du droit du travail et de la protection sociale montrent, sous couvert de modernité, une volonté de continuer à s'attaquer à notre modèle social alors que ce sont bien les vieilles recettes libérales qui sont à l'ordre du jour.

Pour la fonction publique, le gouvernement vient d'annoncer ce que nous soupçonnions : le gel du point d'indice des fonctionnaires pour 2017/2018. Ce gel du point fait partie des mesures préconisées par la Cour des Comptes pour contenir le déficit public en deçà de la barre des 3%.

Le programme présidentiel et les annonces depuis les élections ne laissent rien augurer de bon : en sus de cette annonce, l'absence d'un ministère en charge de la fonction publique, la volonté de réduire le nombre de fonctionnaires, le gel des postes dans l'éducation nationale, les incertitudes sur le PPCR montrent que plus que jamais nous devons être mobilisés.

Dans l'éducation, les mesures annoncées pour revenir sur la réforme contestée du collège, qui peuvent apparaître comme allant dans le sens des demandes du SNES, cachent mal la ligne politique qui prévaut : l'autonomie des établissements avec un plus grand pouvoir donné aux personnels de direction, alors que les tensions montrent bien qu'il y a une volonté de mettre à mal la professionnalité des personnels en s'attaquant au cœur du métier. L'évaluation des élèves en est un exemple.

### **Contexte académique**

Le SNES a été reçu en audience le 23 juin par la Rectrice. Il s'agissait pour nous de prendre les devants en ce qui concerne la réforme de l'évaluation, et l'ensemble des dispositions qui doivent être prises tant du côté des corps d'inspection que du rectorat. Nous avons souligné l'importance des inégalités entre les disciplines, et souligné notre inquiétude quant au plan de charge relativement important en terme de nombre de visites à mener pour les deux échelons susceptibles d'accélération. La question de la hors-classe a été portée aussi : pour nous le barème actuel qui favorise nettement les 11 échelons doit être conservé. Nous avons de nouveau souligné la difficulté que consiste pour les enseignants-documentalistes et les CPE de ne pas avoir un corps d'inspection dédié.

Nous avons également attiré l'attention sur les procédures d'appels. En effet, si l'ensemble de l'évaluation est susceptible d'appel en commission paritaire, elle ne l'est que par une procédure qui

doit être claire pour les personnels, alors que l'existant ne l'était relativement pas.

Nous avons rappelé notre détermination concernant la rémunération des TPE, qui en tant qu'examen anticipé du bac, doit donner lieu à rémunération.

Dans notre académie, déjà en tension, la rentrée se fera avec une montée des effectifs importante, (+468 élèves en collège, +1168 en lycée) et les créations de postes (+188 postes seront loin de couvrir les besoins en enseignants face à la montée importante des effectifs. Preuve de cette insuffisance, de nombreux postes n'ont pas été pourvus à l'issue du mouvement

La création de 12 postes de CPE a été amputée de la suppression de 4 ZR, alors que les effectifs sont en deça des besoins. De même les effectifs des enseignants-documentalistes, des Copsy et des AED stagnent.

Le SNES-FSU Orléans Tours restera mobilisés en ce qui concerne les stagiaires, aussi bien dans l'accompagnement en juillet que dans l'accueil en août. Nous avons également obtenu un groupe de travail au rectorat sur les stagiaires et les principes de leur affectation et accompagnement.

Un autre GT sera lui aussi effectif, il concerne l'EAF. Après une mobilisation importante de notre organisation et des collègues, des améliorations ont pu être obtenues cette année, mais elles ne sont pas suffisantes. Ce GT, une des conséquences de la mobilisation, sera l'occasion de travailler bien en amont à améliorer les conditions de l'EAF. Le SNES-FSU enverra un questionnaire bilan aux collègues afin de le préparer en amont.

Le SNES-FSU est également mobilisés sur la question de la réforme des BTS Arts Appliqués. La commande faite aux équipes de rédiger dans la précipitation des référentiels, les informations partiels et différentes dont bénéficient les équipes ne semblent pas être la bonne voie, alors que ni le Conseil National de l'Enseignement Supérieur, ni le Conseil Supérieur de l'Education n'ont abordé le sujet, et que dans le même temps la CPU a émis un avis négatif.

Les CHSCT, Académique ou Départementaux, sont de plus en plus perçus comme un outil au service des collègues. Le travail auprès du rectorat sur le respect des prérogatives des élu-es porte petit à petit ses fruits. Les GT initiés au niveau académique sont l'occasion de demander chaque année un bilan social plus exhaustif, qui démontre bien la pertinence de nos revendications en matière notamment de fins de carrière ou d'égalité femmes-hommes. Nous resterons mobilisés pour dénoncer des modes de management destructeurs (injonctions, autoritarisme, réformes venant percuter l'identité professionnelle, charge de travail en forte augmentation), et ses conséquences désastreuses. Il se battra pour mettre ces questions au cœur du travail du CHSCT.

Pour les psychologues de l'Education nationale, le SNES-FSU continue d'exiger :

- le rétablissement du taux de 10% de HC pour les Psy EN au 1er septembre 2017 (la liste est prête, la CAPN s'étant réuni le 25 avril 2017 a proposé une liste sur cette base, et la CAPA tenue à Orléans peu avant de la même façon). Faute de ce taux, pourtant promis, des collègues n'ont pu être promu.

- un cadrage de la formation et des modalités de délivrance du CAFPsyEN conforme aux engagements et l'abondement des listes complémentaires des 3 concours.

- un nombre de postes plus important aux concours afin de réduire significativement la précarité dans la profession.

- la sauvegarde du réseau des CIO alors qu'un certain nombre sont transformés en points d'accueil qui n'ont aucun statut ni aucune garantie de pérennité ce qui fragilise les droits des personnels.

Avec le SNUIPP, le SNES sera pleinement engagé dans les prochaines élections des Psy-EN.

La rédaction du CPRDFOP est maintenant achevée et le contrat est proposé à la signature des organisations syndicales. Le dogme de l'apprentissage et de l'adéquationnisme transpire dans tout le

document. La FSU est intervenue à tous les niveaux pour dénoncer l'orientation prise par ce texte. Cela a permis d'atténuer les aspects les plus grossiers, la FSU ne peut toutefois pas signer ce contrat de plan et le fera savoir par voie de presse.

## **Action**

La volonté de réformes régressives du nouveau gouvernement doit conduire à la recherche d'actions syndicales communes avec les autres organisations, que ce soit dans le cadre de la réforme de la Loi Travail ou de la protection sociale. Le SNES portera dans la FSU la nécessité de se joindre aux différentes mobilisations dès le mois de septembre.

Un front commun en faveur d'une fonction publique gage d'égalité doit être construit et développé.

Dans le domaine de l'éducation, nos propositions pour un système éducatif ambitieux doivent être mieux connues et entendues. Le congrès académique devra être l'occasion de se rapprocher de nos professions en travaillant au plus près avec les collègues nos revendications, à la fois de démocratisation, de création de véritables collectifs de travail, et de liberté pédagogique.

La volonté de renforcer l'autonomie des établissements doit nous conduire plus que jamais à conforter le lien avec les établissements, qu'un S1 soit actif ou non. Dans ce cadre, le travail des différents syndicats de la FSU doit être une force.

La réforme de l'évaluation dans le cadre du PPCR et sa déclinaison dans l'académie seront des enjeux majeurs d'informations et d'accompagnements de nos collègues pour que ces nouvelles modalités soient connues et qu'ils les appréhendent et s'en saisissent au mieux.

L'accompagnement des non-titulaires et leur titularisation sera aussi un enjeu important : le SNES-FSU appelle à la réussite de l'action FSU : semaine d'actions décentralisées du 2 au 6 octobre suivie en novembre d'une journée d'action nationale pour interpeller les parlementaires et les ministères.

Le SNES-FSU appelle à la réussite des actions pour les retraités initiées par l'intersyndicale des retraités, notamment la demande d'audience à Emmanuel Macron en septembre accompagnée le jour même d'une manifestation et d'une conférence de presse relayées localement par des initiatives unitaires diverses. Le groupe des 9 continuera à tenir des colloques unitaires localement sur le pouvoir d'achat des retraités et leur place dans la société.